

Fonds Desjardins

Revenu court terme



COMMENTAIRE TRIMESTRIEL AU 30 SEPTEMBRE 2022

GESTIONNAIRE DE PORTEFEUILLE :
Desjardins Gestion
internationale d'actifs

DATE DE CRÉATION :
30 juin 1965

CATÉGORIE CIFSC* :
Revenu fixe canadien à court terme

Facteurs ayant contribué au rendement relatif

→ La courbe de taux de deux ans à cinq ans s'est considérablement aplatie durant la période et le portefeuille était positionné pour en profiter en sous-pondérant la portion plus courte de la courbe relativement à la portion plus éloignée. Ce positionnement a été progressivement neutralisé à compter de -25 points de base, niveau qui, historiquement, n'a été franchi que très rarement et pour de courtes périodes seulement. Ce positionnement était jumelé à un biais de durée plus court que la cible qui a bénéficié de la hausse progressive des anticipations de hausses de taux de la part de la Banque du Canada. L'extrême volatilité observée durant la période a pu être capturée par des transactions de durée tactiques dont l'impact représentait une portion importante de la valeur ajoutée totale.

Facteurs ayant nui au rendement relatif

→ Notre préférence pour les créances d'entreprises et de municipalités non annotées relativement aux titres provinciaux aura retranché quelques points de base de valeur durant la période, et ce, malgré la contribution positive apportée par la surpondération des instruments fédéraux. Cette contre-performance aura été partiellement limitée par la réduction temporaire de la pondération en créances d'entreprises à la suite d'une contribution importante dans un contexte d'élargissement des écarts de taux offerts sur ces instruments.

Changements importants apportés durant la période

→ Le biais d'aplatissement de la courbe a été renversé au cours de la période, et un léger biais d'accentuation de la courbe mis en place en fin de période le remplace. Nous adhérons davantage au camp de taux plus élevés pour plus longtemps pour contrer les pressions inflationnistes de sorte que le rendement offert par les émissions échéant dans trois ans à cinq ans devrait converger vers celui des émissions dont le terme est de deux ans. Mise à part la contribution exceptionnelle reçue durant le trimestre, la

Fonds Desjardins

Revenu court terme



COMMENTAIRE TRIMESTRIEL AU 30 SEPTEMBRE 2022

GESTIONNAIRE DE PORTEFEUILLE :
Desjardins Gestion
internationale d'actifs

DATE DE CRÉATION :
30 juin 1965

CATÉGORIE CIFSC* :
Revenu fixe canadien à court terme

Changements importants apportés durant la période (suite)

proportion de créances d'entreprises a continué d'être augmentée progressivement contre les titres d'agences fédérales, faute d'obligations provinciales disponibles.

* CIFSC réfère à Canadian Investment Funds Standards Committee. Le CIFSC a pour mandat de normaliser la classification des fonds d'investissement au Canada. <http://www.cifsc.org/>.

Les informations fournies dans ce document sont présentées à des fins d'illustration et de discussion seulement. Elles ne devraient pas être considérées comme des conseils d'investissement ou des recommandations d'achat ou de vente de titres, ou des recommandations de stratégies de placement particulières. Ce document ne doit en aucun cas être considéré ou utilisé aux fins d'offre d'achat de parts dans un fonds ou de toute autre offre de titres, quelle que soit la juridiction. L'information se veut générale et destinée à illustrer et à présenter des exemples relatifs aux capacités de gestion du gestionnaire de portefeuille cité dans ce document. Toutes les perspectives, observations et opinions sont sujettes à des changements sans préavis. Les informations présentées sur le contexte de marché et la stratégie représentent un sommaire des observations du gestionnaire de portefeuille cité à l'égard des marchés dans leur ensemble et de sa stratégie à la date indiquée. Différentes perspectives peuvent être exprimées basées sur des styles de gestion, des objectifs, des opinions ou des philosophies différents. En aucun cas ce document ne peut être reproduit, en tout ou en partie, sans avoir obtenu la permission écrite du gestionnaire de portefeuille cité.

Les Fonds Desjardins ne sont pas garantis, leur valeur fluctue fréquemment et leur rendement passé n'est pas indicatif de leur rendement futur. Un placement dans un organisme de placement collectif peut donner lieu à des frais de courtage, à des commissions de suivi, à des frais de gestion et à d'autres frais. Veuillez lire le prospectus avant d'investir. Les Fonds Desjardins sont offerts par des courtiers inscrits.

La marque Desjardins est une marque de commerce de la Fédération des caisses Desjardins utilisée sous licence.